

COMMUNE DE VILLARIMBOUD

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

* PLAN DES DONNEES DE BASE
* PLAN DES LIMITES DE CONSTRUCTIONS

Echelle 1:5'000

Soumis à l'enquête publique du 23.11.1996 au 23.12.1996

Au nom du Conseil communal:
La Secrétaire: *Mull* Le Syndic: *R. J.*

Adopté par le Conseil communal de Villarimboud
dans sa séance du 04.02.1997

Au nom du Conseil communal:
La Secrétaire: *Mull* Le Syndic: *R. J.*

Approuvé par la Direction des travaux publics,
Fribourg, le 29. AVRIL 1996

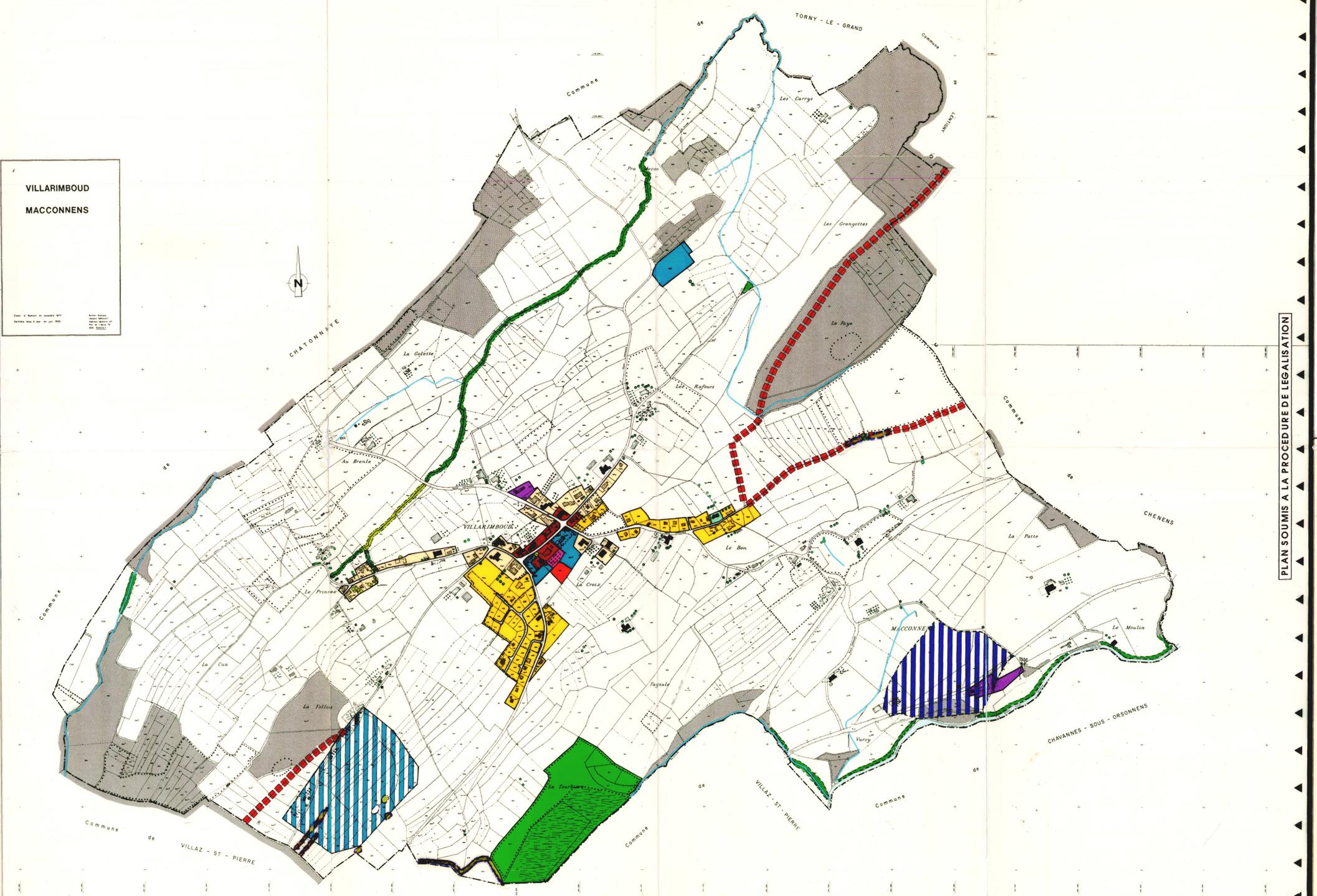
Le Conseiller d'Etat, Directeur

URBAPLAN 1996

* Plan fourni à titre d'information, non soumis à la procédure de législation

VILLARIMBOUD
MACCONNENS

Plan: 1. Plan de zonage 1996
2. Plan des limites de constructions 1996
3. Plan des données de base 1996
4. Plan des limites de constructions 1996



COMMUNE DE VILLARIMBOUD
PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Echelle 1:5'000

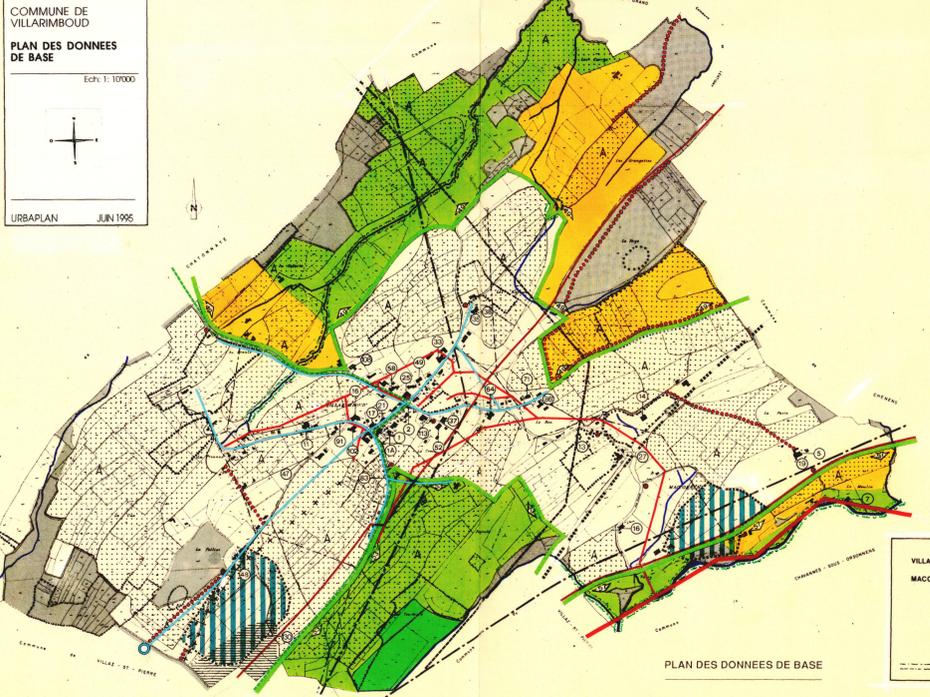
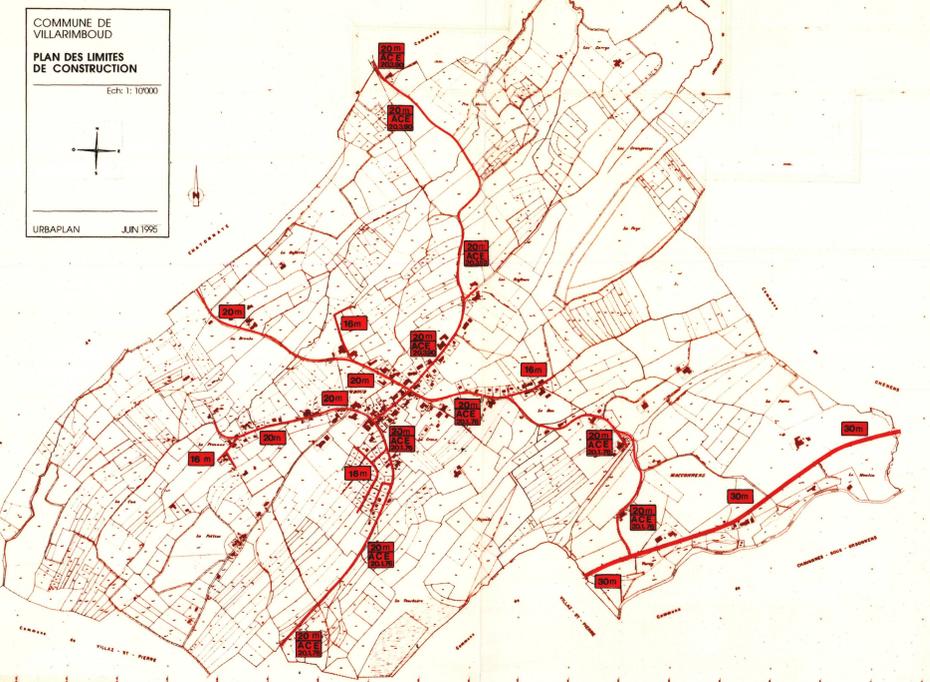
- TYPES DE ZONES**
- ZCV A Zone de village A
 - ZCV B Zone de village B
 - ZRMD Zone résidentielle à moyenne densité
 - ZRFD Zone résidentielle à faible densité
 - ZIG Zone d'intérêt général
 - ZACT Zone artisanale
 - ZL Zone libre
 - ZP Zone d'élevage de chevaux
 - ZP Zone de protection de la tourbière
 - ZPeau Zone de protection des eaux souterraines approuvée
 - ZA Zone agricole
 - ZF Zone forestière

- MESURES D'AMENAGEMENT**
- Végétation à renforcer, à planter
 - Plan d'aménagement de détail "Le Pelleret" (approuvé par le C.E. le 20.05.1995)

- MESURES DE SAUVEGARDE**
- Périmètres archéologiques

- MESURES DE PROTECTION**
- Végétation mise sous protection
 - Objets IVS mis sous protection (c.f. fiche de mesure n° 8)
 - Biens culturels immeubles mis sous protection (c.f. fiche de mesure n° 9)
 - Zone de protection des eaux souterraines provisoire

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
- Cours d'eau
 - Limites communales



COMMUNE DE VILLARIMBOUD
PLAN DES LIMITES DE CONSTRUCTIONS

Echelle 1:10'000

- LEGENDE**
- ROUTES CANTONALES
 - ROUTES COMMUNALES
 - CHEMINS AGRICOLES
 - LIMITES DE CONSTRUCTIONS SELON ARTICLE 116 LR.
 - 10m DISTANCE ENTRE LIMITES DE CONSTRUCTIONS
 - 20m DISTANCE ENTRE LIMITES DE CONSTRUCTIONS
 - DATE DE L'APPROBATION PAR LE CONSEIL D'ETAT

* Plan fourni à titre d'information, non soumis à la procédure de législation

COMMUNE DE VILLARIMBOUD
PLAN DES DONNEES DE BASE

Echelle 1:10'000

- PAYSAGES ET SITES**
- Limite et numéro de site naturel
 - Site méritant une protection intégrée de la nature
 - Site d'intérêt paysager degré I
 - Site d'intérêt paysager degré II
 - Cordon boisé, bosquet
 - Forêt
 - Cours d'eau
 - Ligne de crête
- AGRICULTURE**
- Surface d'assolement
- CONSTRUCTIONS, SITE BÂTI**
- Construction figurant à l'inventaire des biens culturels immeubles
- ARCHÉOLOGIE**
- Périmètre de site archéologique
 - Chemin historique selon IVS
 - Élément du paysage rural selon IVS
- PROTECTION DES EAUX**
- Zone "1" de protection des eaux souterraines
- GISSEMENT DE TERRAIN**
- Secteur de glissement de terrain possible
- TOURISME**
- Parcours de cyclo-tourisme balisés
- INFRASTRUCTURES**
- Rail 2000
 - Ligne EF 60 et 17 KV
 - Ligne haute tension projetée
 - Câbles de télécommunication
 - Réservoir d'eau
 - Réseau d'adduction d'eau
 - Réseau d'évacuation des eaux
 - Collecteur intercommunal

* Plan fourni à titre d'information, non soumis à la procédure de législation

PLAN SOUMIS A LA PROCEDURE DE LEGALISATION

PLANS FOURNIS A TITRE D'INFORMATION